



CANADIAN ASSOCIATION
OF LAW LIBRARIES
ASSOCIATION CANADIENNE
DES BIBLIOTHÈQUES DE DROIT

*Developing and Supporting Legal Information Specialists
Perfectionnement et soutien des spécialistes de l'information juridique*

Comité sur le droit d'auteur

Mandat

Ce comité a été créé à la suite du dépôt, en 1988, d'un projet de loi visant à modifier la Loi sur le droit d'auteur. Le mandat premier de ce comité consiste à présenter au gouvernement et au Parlement canadien les préoccupations des bibliothèques de droit concernant les questions de droit d'auteur. Il rédige des mémoires pour exprimer les opinions de l'Association, les présente au gouvernement et les diffuse le plus largement possible. Le Comité apporte également son concours à des organismes consultatifs et entretient des liens avec d'autres organisations afin de faire valoir le point de vue de l'Association et de partager de l'information. Ses rapports et mémoires sont publiés dans la Revue canadienne des bibliothèques de droit. Le Comité fournit également aux membres de l'Association des articles et des bulletins d'information sur les questions entourant le droit d'auteur.

Préoccupations / travaux en cours

L'ACBD/CALL a présenté des mémoires sur des questions relatives à la phase I de la révision du droit d'auteur (projet de loi C-32). Les points de vue de l'Association ont également été présentés lors d'audiences parlementaires, devant des comités de consultation et lors de congrès. Un groupe spécial mixte sur la photocopie a été créé avec les principaux éditeurs juridiques en 1995-1996. On a également demandé à l'ACBD/CALL de présenter son point de vue sur la question de l'octroi de licences par CanCopy pour les cabinets d'avocats et les associations juridiques, et le Comité a contribué aux délibérations de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada sur cette question.

Le Comité a récemment rédigé des mémoires sur l'utilisation équitable, le droit d'auteur de la Couronne et la gestion numérique des droits.